



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Le vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom s'est réuni dans les bureaux de la station d'épuration sous la présidence de Madame Claire BARRIN.

Date de convocation du Comité Syndical : 20 février 2024

Nombre de délégués en exercice : 13

Nombre de délégués présents : 7

Nombre de délégués votants : 8

Résultats des votes : 8 pour 0 contre 0 abstention

Présents : Claire BARRIN, Grégory BAERT, Sébastien BRIAND, Benjamin DELOCHE, Alain DREAN, Frédéric PÉRISSIN-FABERT, Joël VITTOZ.

Absents excusés : Angélique ASSIER, Emmanuel DONAT-MAGNIN, Didier LAPALUS, Pierre LESTAS, Serge VAN DE PUTTE, Gaëlle VERJUS.

Gaëlle VERJUS a donné pouvoir à Claire BARRIN.

Grégory BAERT a été élu secrétaire de séance.

Objet : TRAVAUX DE VIDANGE ET D'AMELIORATION DU DIGESTEUR DE LA STATION D'EPURATION DES VERNIAIES : SOLLICITATION DU FONDS DEPARTEMENTAL POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL. DEL_01702024

Madame la Présidente présente à l'Assemblée le projet de réalisation des travaux de vidange, de curage, d'inspection, de remise en service du digesteur ainsi que des opérations d'opportunité. Cette opération était programmée pour un démarrage des travaux en mars 2025 mais un dysfonctionnement grave du digesteur contraint de commencer ceux-ci dès cette année.

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 999 000 € HT comprenant la maîtrise d'œuvre, les travaux, les frais d'insertion aux journaux officiels, etc.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

- | | |
|---|-------------------------------|
| - Aide estimée du Conseil Départemental | 94 107,00 €, |
| - Autofinancement | 1 104 693,00 € (TVA incluse). |

Les travaux seront réalisés courant 2024.

Après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical,

- **S'ENGAGE** à réaliser les travaux précités ;

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel et l'échéancier de réalisation ;

- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Départemental dans le cadre du fonds départemental pour l'eau et l'assainissement.

Le vingt-neuf février deux mille vingt-quatre.

Le Secrétaire de Séance,
Grégory BAERT

La Présidente,
Claire BARRIN



Délibération certifiée exécutoire compte-tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 08/03/2024
- de sa publication sur le site internet du Syndicat le 08/03/2024

La Présidente,
Claire BARRIN

